



COMITÉ DE L'EAU ET
DE LA BIODIVERSITÉ
G U Y A N E

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUYANE

Séance du 12 mars 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-07

Approbation du compte rendu de la séance du 15 septembre 2023

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

Article 1

APPROUVE le compte-rendu de la séance plénière du 15 septembre 2023.

Fait et délibéré à Cayenne le 12 mars 2024,

Le Président du Comité de
l'Eau et de la Biodiversité